

Prolongation de la scolarité

ou

éducation du chômage ?

par

Michel BARRÉ

La prolongation de la scolarité annoncée depuis 1958 et maintes fois reportée, a été décidée, on le sait, avant les élections législatives. Malheureusement les ouvertures de classes ou de sections d'apprentissage n'ont pas accompagné cette décision officielle. Les classes pratiques sont encore en nombre dérisoire et, pour la plupart, ne correspondent même pas aux règlements qui les définissent. La formation pratique y est souvent infime et ressemble hélas, par manque de professeurs compétents, de locaux, d'outillage et de matériaux, plus à du bricolage qu'à une véritable culture technique.

Quant aux classes de fin d'études survivantes, on leur fait répondre, dès qu'elles réclament de meilleures conditions de travail, que n'ayant plus d'existence légale, elles n'ont pas lieu de récriminer.

Et nous devons parler de ces malheureux enfants rejetés par tous. Ils ne peuvent trouver place dans des établissements sursaturés et la loi leur fait défense de trouver un emploi décent, ayant un peu d'intérêt. La législation leur interdisant les contacts avec le public (ce qui est justifiable dans certains cas extrêmes : bars, etc.), il ne reste pratiquement à ces adolescents que des travaux de balayage ou de courses, tout aussi compromettants pour leur santé, avec des salaires nuls ou dérisoires (de l'ordre de 25 ou 35 c de l'heure). Aussi beaucoup de ces jeunes gens sont-ils en chômage s'ils refusent d'être exploités pour un travail sans signification.

Sous le titre de « Sections d'éducation professionnelle », les apparences sont sauvegardées puisque 12 heures de scolarité leur sont en principe assurées. Quelques miettes de formation générale après quelques miettes de travail dés-humanisé. Est-ce là une éducation ?

On peut légitimement se demander si le but de cette prolongation subite de la scolarité n'est pas simplement de retirer du marché du travail un certain nombre d'adolescents. Compte tenu du chômage existant, nous comprenons que cette solution soit moins coûteuse qu'un aménagement de l'âge de la retraite mais il est très dangereux de maintenir dans l'inaction ces jeunes gens qui n'ont pu entrer dans les voies plus nobles de l'enseignement secondaire long ou court.

Après huit années d'échecs dans les classes primaires, n'est-il pas temps de les sortir d'un milieu scolaire dont ils sont souvent dégoûtés pour donner, par un travail adulte, une nouvelle signification à leur vie? N'a-t-on pas vu souvent des adolescents caractériels et instables retrouver l'équilibre dans l'apprentissage d'un vrai métier d'homme? L'essentiel était de donner un sens à leur activité, de lui conférer la dignité et les exigences du travail adulte.

Ce thème de l'*Education du travail*, longuement développé par Freinet, doit nous guider dans l'élaboration de l'éducation professionnelle.

L'apprentissage sur le tas est mort avec l'artisanat et l'accélération des progrès techniques. Il n'est plus question d'apprendre pour la vie des gestes professionnels immuables. Une solide formation technique générale est indispensable mais sous le couvert d'« enseignement pré-professionnel », elle ne saurait être un papillonnage sur toutes les activités professionnelles : il n'y a aucun rapport entre la mécanique, la maçonnerie et le travail de bureau ; une formation aussi polyvalente ne serait admissible que comme prélude à une formation spéciale ; or rien n'est

prévu pour ces adolescents déshérités dans les établissements techniques voués à la formation des techniciens issus de l'enseignement secondaire. Ce ne sont pas les centres de formation professionnelle accélérée qui pourront y suffire bien que, par ailleurs, leur enseignement très étriqué soit fort éloigné d'une véritable culture technique.

Que deviendront donc ces jeunes gens sortis des classes de fin d'études, bientôt des classes de transition? Formeront-ils ce volant de chômeurs prévu par les économistes? Devant les exigences toujours plus poussées de la technologie, iront-ils grossir des ghettos assez sinistrement et cyniquement évoqués par Watson, cité par Favry le mois dernier (1)?

Quelle que soit la réponse des technocrates, on comprendra que nous refusions que notre société comporte des sous-hommes n'ayant pas droit à la dignité du vrai travail. Nous ne sommes pas seulement des enseignants limités à notre tâche scolaire mais des éducateurs responsables. Nous devons lutter pour que soit définie la véritable démocratie du travail pour demain.

M. BARRE

(1) *Educateur* n° 2, p. 22.